



EUROPEAN MEDICINES AGENCY
SCIENCE MEDICINES HEALTH

EMA/32443/2025
EMA/H/C/005980

Baiama (*aflibercept*)

Aperçu de Baiama et pourquoi il est autorisé dans l'Union européenne (UE)

Qu'est-ce que Baiama et dans quel cas est-il utilisé?

Baiama est un médicament utilisé dans le traitement des adultes atteints:

- de la forme «humide» de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), une maladie qui touche la partie centrale de la rétine (appelée la macula) située à l'arrière de l'œil. La forme humide de la DMLA résulte d'une néovascularisation choroïdienne (la croissance anormale de vaisseaux sanguins sous la macula), qui peut être associée à des pertes de liquide et de sang, provoquant un gonflement;
- de troubles de la vision dus à un œdème maculaire (gonflement) qui survient à la suite du blocage soit de la veine principale qui véhicule le sang depuis la rétine [connu sous le nom d'occlusion de la veine centrale de la rétine (OVCR)], soit de branches veineuses plus petites [connu sous le nom d'occlusion d'une branche veineuse rétinienne (OBVR)];
- de troubles de la vision dus à un œdème maculaire provoqué par un diabète;
- de troubles de la vision dus à une néovascularisation myopique choroïdienne (un type grave de myopie dans lequel le globe de l'œil continue à grossir et finit par dépasser la taille normale).

Baiama contient la substance active aflibercept et est un «médicament biosimilaire»; cela signifie que Baiama est fortement similaire à un autre médicament biologique (le «médicament de référence») déjà autorisé dans l'UE. Le médicament de référence pour Baiama est Eylea. Pour de plus amples informations sur les médicaments biosimilaires, voir [ici](#).

Comment Baiama est-il utilisé?

Baiama est disponible sous la forme de flacons contenant une solution pour injection intravitréenne (injection dans l'humeur vitrée, le liquide gélatineux qui se trouve dans l'œil). Il n'est délivré que sur ordonnance et doit être administré par un médecin qualifié et expérimenté dans l'administration d'injections intravitréennes.

Baiama est administré sous la forme d'une injection dans l'œil affecté. L'injection est ensuite renouvelée au besoin à des intervalles d'un mois ou plus. La fréquence des injections dépend de la pathologie faisant l'objet du traitement et de la réponse du patient à ce dernier.

Official address Domenico Scarlattilaan 6 • 1083 HS Amsterdam • The Netherlands

Address for visits and deliveries Refer to www.ema.europa.eu/how-to-find-us

Send us a question Go to www.ema.europa.eu/contact **Telephone** +31 (0)88 781 6000

An agency of the European Union



Pour plus d'informations sur les conditions d'utilisation de Baiama, voir la notice ou contacter votre médecin ou votre pharmacien.

Comment Baiama agit-il?

La substance active de Baiama, l'aflibercept, est une protéine issue du génie des protéines qui a été conçue pour se lier à une substance appelée facteur de croissance de l'endothélium vasculaire A (VEGF-A) et bloquer ainsi les effets de cette substance. Elle peut également se lier à d'autres protéines telles que le facteur de croissance placentaire (PIGF). Le VEGF-A et le PIGF sont impliqués dans la stimulation de la croissance anormale des vaisseaux sanguins chez les patients atteints de DMLA, de certains types d'œdèmes maculaires ou de néovascularisation myopique choroïdienne. En bloquant ces facteurs, l'aflibercept réduit la croissance des vaisseaux sanguins anormaux et limite les pertes de liquide et le gonflement.

Quels sont les bénéfices de Baiama démontrés au cours des études?

Des études de laboratoire comparant Baiama et Eylea ont montré que la substance active contenue dans Baiama est hautement similaire à celle contenue dans Eylea en termes de structure, de pureté et d'activité biologique. Des études ont également démontré que l'administration de Baiama entraîne des taux de substance active dans l'organisme similaires à ceux observés lors de l'administration d'Eylea.

En outre, une étude portant sur 434 patients atteints de la forme humide de la DMLA a montré que Baiama était aussi efficace qu'Eylea. Dans cette étude, le nombre moyen de lettres que les patients pouvaient reconnaître lors d'un test oculaire standard s'est amélioré d'environ 7 lettres dans le groupe Baiama et de 6 lettres dans le groupe Eylea après 8 semaines de traitement.

Étant donné que Baiama est un médicament biosimilaire, il n'est pas nécessaire de répéter pour celui-ci toutes les études sur l'efficacité et la sécurité de l'aflibercept réalisées avec Eylea.

Quels sont les risques associés à l'utilisation de Baiama?

La sécurité de Baiama a été évaluée et, sur la base de toutes les études réalisées, les effets indésirables du médicament sont considérés comme comparables à ceux du médicament de référence Eylea.

Pour une description complète des effets indésirables observés sous Baiama et des restrictions, voir la notice.

Les effets indésirables les plus couramment observés sous aflibercept (qui peuvent toucher plus d'un patient sur 20) sont les suivants: hémorragie conjonctivale (saignement de petits vaisseaux sanguins situés à la surface de l'œil au point d'injection), hémorragie rétinienne (saignement à l'arrière de l'œil), acuité visuelle réduite, douleur oculaire, décollement du vitré (décollement de la substance gélatineuse à l'intérieur de l'œil), cataracte (opacification du cristallin), corps flottants vitréens (petites particules ou taches dans le champ visuel) et augmentation de la pression intraoculaire (augmentation de la pression à l'intérieur de l'œil).

Les effets indésirables graves liés à l'injection (survenus dans le cadre de moins d'une injection sur 2 000 dans les études) sont les suivants: cécité, endophtalmie (infection ou inflammation grave dans l'œil), cataracte, augmentation de la pression intraoculaire, hémorragie vitréenne (saignement dans le liquide gélatineux dans l'œil, provoquant une perte temporaire de la vision) et décollement du vitré ou de la rétine.

Baiama ne doit pas être utilisé chez les patients qui présentent des infections oculaires ou périoculaires (infections dans ou autour de l'œil) ou chez lesquels la présence de telles infections est suspectée, ou chez les patients qui présentent une inflammation sévère de l'œil.

Pourquoi Baiama est-il autorisé dans l'UE?

L'Agence européenne des médicaments a considéré que, conformément aux exigences de l'UE pour les médicaments biosimilaires, Baiama présente une structure, une pureté et une activité biologique hautement similaires à celles d'Eylea et est distribué dans l'organisme de la même façon. En outre, une étude menée chez des patients atteints de la forme humide de la DMLA a montré que Baiama et Eylea sont équivalents en termes de sécurité et d'efficacité dans cette indication.

Toutes ces données ont été considérées comme suffisantes pour conclure que Baiama aura les mêmes effets qu'Eylea dans ses utilisations autorisées. Par conséquent, l'Agence a estimé que, comme pour Eylea, les bénéfices de Baiama sont supérieurs aux risques identifiés et que l'utilisation de ce médicament au sein de l'UE peut être autorisée.

Quelles sont les mesures prises pour assurer l'utilisation sûre et efficace de Baiama?

La société qui commercialise Baiama fournira des dossiers d'information aux patients afin de les aider à se préparer au traitement, à reconnaître les effets indésirables graves et à savoir quand ils doivent consulter d'urgence leur médecin. Elle fournira également de la documentation aux médecins afin de réduire le plus possible les risques associés à l'injection dans l'œil.

Les recommandations et les précautions à observer par les professionnels de santé et les patients pour assurer l'utilisation sûre et efficace de Baiama ont également été incluses dans le résumé des caractéristiques du produit et dans la notice.

Comme pour tous les médicaments, les données sur l'utilisation de Baiama sont surveillées en permanence. Les effets indésirables suspectés rapportés sous Baiama sont soigneusement évalués et toutes les mesures nécessaires sont prises pour protéger les patients.

Autres informations relatives à Baiama:

Une autorisation de mise sur le marché valide dans toute l'UE a été délivrée pour Baiama, le

De plus amples informations sur Baiama sont disponibles sur le site web de l'Agence, sous:
ema.europa.eu/medicines/human/EPAR/baiama